

**Réunion Ad Hoc d'Experts sur « le Commerce et la Facilitation du Transport le Long des
Corridors en Afrique Centrale »**

29-30 mai 2012

Douala, République du Cameroun

Projet de Discours du Représentant

Du Ministre du Commerce de la République du Cameroun

Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala;

Monsieur le représentant du Secrétariat général de la CEEAC ;

Monsieur le représentant de la Commission de la CEMAC ;

Madame la directrice du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique ;

Mesdames et messieurs les représentants des institutions sous-régionales et continentales

Mesdames et messieurs les représentants des agences du système des Nations Unies ;

Chers participants ;

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de me trouver parmi vous, au nom du Ministre du Commerce et de la République du Cameroun pour vous souhaiter la bienvenue à Douala. Le choix de mon pays pour abriter cette importante rencontre constitue, pour nous, une marque de reconnaissance du rôle important que joue le Cameroun dans la promotion du commerce et de la facilitation du transport le long des corridors en Afrique centrale.

Je voudrais au nom du Monsieur le Ministre du Commerce exprimer ma profonde gratitude à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, à travers son Bureau Sous-régional pour l'Afrique Centrale, qui a pris l'initiative d'organiser cette réunion ad hoc d'experts sur « **le Commerce et la Facilitation du Transport le Long des Corridors en Afrique Centrale** ». La tenue de cette réunion d'experts est une preuve supplémentaire de l'engagement du système des Nations Unies en faveur de l'amélioration des échanges intra-communautaire dans la sous-région.

Comme vous le savez, l'accroissement du niveau du commerce intra-africain est un des enjeux majeurs du développement de l'intégration économique de l'Afrique car il est perçu comme le moteur potentiel de la croissance et du développement du continent. D'ailleurs, l'un des principaux piliers autour desquels la quasi-totalité des projets d'intégration sont ancrés est l'objectif de promotion du commerce intra-Africain et de l'unification des marchés régionaux, à travers la suppression progressive des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce au sein

du continent. A cette fin, en application des nombreuses directives des Chefs d'Etats et de Gouvernements, plusieurs Communautés économiques régionales (CER) et leurs Etats membres ont procédé à la mise en œuvre de politiques et de mesures visant à faciliter les échanges intra et extra continental. Il est visé l'établissement, à terme, d'un marché commun qui passe nécessairement par une harmonisation des politiques et surtout une libre circulation des personnes, des biens et des services. Le défi majeur étant la réduction des coûts de transactions entre partenaires africains.

Cependant, cette volonté politique affichée par les Chefs d'Etats et Gouvernements, force est de reconnaître que sur les dix dernières années écoulées, seuls 10 à 12 % des échanges commerciaux du continent se faisaient avec d'autres nations africaines d'après une étude menée par la CEA en mai 2010. Cette tendance est loin d'être encourageante, comparativement aux pratiques constatées dans les autres régions du monde.

Ainsi, selon cette même étude, près de 40 % du commerce nord-américain s'effectue entre pays d'Amérique du Nord. De même, près de 63 % (du commerce des pays d'Europe Occidentale s'effectue entre nations de cette région.

La facilitation du transport en transit, problématique reconnue de nos jours comme un frein au développement économique, prend une place de plus en plus importante dans la réflexion globale pour un développement durable. A ce propos, je tiens tout particulièrement à saluer les initiatives déjà engagées dans ce sens par le Système des Nations Unies, en particulier l'adoption en 2003 du Programme d'action d'Almaty dont le principal objectif est de créer un nouveau cadre mondial pour établir des systèmes de transport en transit efficaces dans les pays en développement sans littoral et de transit, en mettant l'accent d'une part sur la nécessité, d'avoir de véritables partenariats entre les pays en développement sans littoral et de transit aux niveaux bilatéral d'autre part, l'importance vitale des partenariats entre les secteurs public et privé.

C'est dans ce sens que le Programme d'action d'Almaty a retenu cinq principaux thèmes résumés comme suivants : (i) Amélioration des politiques - simplification des formalités et des frais administratifs, afin de réduire les coûts et la durée de transport des exportations des pays sans littoral ; (ii) Développement des infrastructures ferroviaire, routière, aérienne et de pipelines - les projets reflétant les modes de transport locaux; en Afrique, la route est le mode de transport

prédominant, alors qu'en Asie du Sud, c'est le chemin de fer ; (iii) Renforcement des mesures internationales de soutien - accorder un traitement préférentiel aux produits des pays sans littoral pour qu'ils soient plus compétitifs ; (iv) Assistance technique et financière internationale - les pays donateurs offriront leur savoir faire et des subventions aux pays sans littoral et de transit pour qu'ils améliorent leur infrastructure et leurs politiques ; et (v) Surveillance et suivi des accords - des critères mesurables, tels que la durée et les coûts de transport, seront utilisés, avec la possibilité d'organiser une réunion annuelle d'examen devant l'Assemblée générale.

S'agissant plus particulièrement du Cameroun, la question de la facilitation du transport en transit est inscrite au rang des priorités. [Actions menées, en cours ou prévues en matière de facilitation du transport le long des corridors du Cameroun et résultats attendus](#)

Mesdames, Messieurs,

Cette réunion est d'autant plus importante qu'elle se tient à un moment où les pays de la sous région de l'Afrique centrale en collaboration avec leurs institutions d'intégration régionale continuent de négocier avec les partenaires techniques financiers afin d'obtenir les financements nécessaires pour la mise en œuvre du PDCT-AC, pour doter la sous région d'infrastructures adéquates dans le but de faciliter les échanges des biens et services et la libre circulation des personnes, nécessaire à la réalisation des objectifs du marché sous régional.

En conséquence, nous restons attentifs aux résultats de votre séminaire face à l'urgence pour notre sous-région de développer le commerce et la facilitation de transport le long des corridors dans les politiques et actions à venir. Je tiens à vous assurer que les experts de la République du Cameroun qui prendront part à cette réunion sont disposés à partager leurs expériences et à bénéficier des bonnes pratiques existantes en matière de facilitation du transport en transit dans les autres pays de la sous-région.

Tout en souhaitant pleins succès à vos travaux, au nom du Monsieur le Ministre, je déclare ouvert la réunion ad hoc d'experts sur « Le Commerce et la Facilitation du Transport le Long des Corridors en Afrique Centrale ».

Je vous remercie de votre aimable attention.